

## **La posture professionnelle selon l'approche centrée sur « le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités » (DPA-PC)**

### **Définition de la posture professionnelle selon Le Bossé (2008)**

*« Une ligne de conduite, disposition d'esprit à l'égard de l'exercice de sa profession. »*

Selon l'auteur, il existe **4 archétypes parmi les aidant-e-s** :

- **le sauveur (ou unique expert)**
- **le policier**
- **le militant**
- **le passeur**

### **Le sauveur (ou unique expert)**

Nous nous trouvons ici dans une logique d'infantilisation, de stigmatisation, d'hyperdéterminisme et bien souvent en présence d'une double victimisation.



L'intervenant.e se sent responsable de trouver des solutions pour répondre à la demande de la personne. De ce fait, il a tendance à l'infantiliser, pensant qu'elle n'a pas les ressources nécessaires pour faire face à son problème.

Ainsi, il va également stigmatiser la personne, en ne la percevant que sous l'angle de ses difficultés. Il risque de la considérer en incapacité de changer quoique ce soit (les "cas lourds").

La personne peut ainsi être doublement victime : de sa situation et de la façon dont elle est (mal) considérée par le travailleur social, qui parfois lui en veut de ne pas changer comme il le souhaiterait.

L'intervenant.e est actionné.e par l'illusion de toute puissance de son expertise professionnelle et s'épuise.

### **Le policier**

Nous sommes ici dans une logique de l'aide conditionnelle et du contrôle social, qui confine à une forme d'aliénation.



L'intervenant.e va apporter son aide, sous conditions. Si la personne ne fait pas ce qui lui est demandé, l'aide diminue ou cesse. L'aide a également pour but de contrôler les individus, pour qu'ils se comportent conformément à ce que la société attend d'eux. En ce sens, elle cherche à les soumettre à certaines normes sociales, par l'intermédiaire des intervenant.e.s et de l'aide qu'ils leur apportent.

L'intervenant.e porte la responsabilité d'un changement, dont il n'est pas l'acteur principal et se trouve coincé dans un paradoxe : il faut que la personne change pour qu'il soit considéré comme compétent, mais de fait, seule la personne peut décider de changer.

### **Le militant**

Nous sommes ici dans une logique de conduite du changement social.



L'intervenant.e va apporter son aide dans le cadre d'une démarche de mobilisation collective. La tentation est grande de ne laisser que peu de place à la pensée divergente, privilégiant la vision dominante.

L'aide ayant pour but de produire une parole collective risque de ne pas tenir compte d'une partie des difficultés rencontrées individuellement, par chaque participant à la démarche.

Les professionnel.le.s ne sont pas à l'abri du risque de définir la situation unilatéralement, sans prendre en compte l'expertise des personnes directement concernées (tout comme le Policier ou le Sauveur)

### **Le passeur**

Nous sommes ici dans une logique d'accompagnement de la personne, en fonction de ce qui est important pour elle, ses proches et la collectivité à laquelle elle s'identifie.



L'intervenant va aider la personne à passer un moment délicat de sa vie, en créant des conditions favorables à ce qu'elle puisse s'affranchir de ce qui fait obstacle sur le chemin de la réalisation de ce qui est important pour elle. De cette façon, il facilite la remise en mouvement de la personne.

Il veillera également à considérer la personne comme seule compétente pour choisir les solutions, en fonction de tous les paramètres qu'elle seule connaît.

Il s'agit d'un soutien ponctuel, qui peut agir à la fois sur les composantes individuelles et sur les composantes structurelles de l'obstacle.

L'intervenant.e va adopter une posture d'allié.e stratégique, de passeur, de personne-ressource, de compagnon de projet. Il fera un travail de négociation avec la personne, pour définir ce qui lui pose problème et les solutions les plus appropriées dans l'ici et maintenant, tenant compte des ressources à disposition. Il facilitera les prises de conscience de la personne, qui pourra ainsi réaliser le chemin parcouru, les compétences qu'elle a mobilisées et finalement, reprendre confiance en ses possibilités d'action.